

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE DN600mm SUR LA  
COMMUNE DE PONT A MARCQ

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 18	Canalisation d'eau potable dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur à 500m <sup>2</sup> et inférieur à 2000m <sup>2</sup> $1625 \times 0.630 = 1024 \text{ m}^2$

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable de DN 600mm sur une longueur de 1625 mètres. Pose de la nouvelle conduite de DN 600mm sur un nouveau tracé en contournant la commune de PONT à MARCQ par l'ouest.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable sont :

- assurer la continuité du service public et le transport de l'eau potable de l'usine de production de PECQUENCOURT à l'agglomération lilloise.
- éviter des ruptures de conduite, canalisation posée en 1894, provoquant des dégâts conséquents en domaine public et en domaine privé.
- supprimer la conduite de DN 600mm actuellement implantée dans le pont de la route départementale 917, au croisement de rivière La Marque. La conduite de DN 600mm limite le tirant d'air sous le pont. La demande a été formulée par La Communauté de Commune du Pays de PEVELE.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La pose de la nouvelle conduite d'eau potable DN 600mm se fera en tranchée ouverte. Dans les Routes Départementales la pose se fera selon les prescriptions du Conseil Général. Dans les champs, une piste de 20 mètres de large sera aménagée pour permettre l'accès aux engins de chantier. Après travaux, l'emplacement de la piste sera remis en état selon les prescriptions des propriétaires et des agriculteurs.

Le passage de la rivière « La Marque » se fera en souille selon les prescriptions de la DDTM. La durée des travaux est prévue pour 5 mois, d'avril 2015 à août 2015.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation de la conduite se résume aux vérifications périodiques des éléments de sécurité de la conduite, ventouses et décharges.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de "déclaration" de la loi sur l'eau auprès de la DDTM

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Déclaration loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	32500 m2 incluant les zones de chantier
Longueur de la conduite	1625 m
Largeur de la conduite	0.63 m
Profondeur moyenne de la tranchée	2.00 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

COMMUNE DE PONT A MARCQ

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 3 ° 11 ' 20 " 06 Lat. 50 ° 51 ' 70 " 32

Point d'arrivée :

Long. 3 ° 10 ' 78 " 54 Lat. 50 ° 52 ' 83 " 11

Communes traversées :

MERIGNIES - PONT A MARCQ - AVELIN

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Route départementale, chemin communal et champs cultivés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Pont à Marcq  Je ne sais pas
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce sont les matériaux correspondants au volume de la canalisation mis en place dans la tranchée.  de l'ordre de 510 m <sup>3</sup>
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet d'eau potable dans le fossé ou dans la rivière " La Marque " lors des vidanges de la conduite pour réparation ou raccordement</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime que le projet de pose de conduite d'eau potable devrait être dispensé d'étude d'impact. Les travaux de pose de la conduite sont limités dans le temps. La conduite est enterrée et l'exploitation de la conduite ne génère aucun effet sur l'environnement.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
<b>1</b>	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>5</b>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à HELLEMMES le, 03 novembre 2014

Signature

**EAUX DU NORD**  
 217, Boulevard de la Liberté  
 LILLE  
 B.P. 329 - 59020 LILLE Cedex  
 Tél. 03 20 49 40 00  
 R.C. Lille 0 47 2 026 417



AVELIN

RUE NATIONALE, PONT A MARCQ : Long 3°10'78''54 Lat 50°52'83''11

PONT A MARCQ

PROJET DE POSE DE LA CONDUITE DE DN 600mm

RUE GERMAIN DELHAYE, PONT A MARCQ : Long 3°11'20''06 Lat 50°51'70''32

MERIGNIES



03.11.2014

RUE GERMAIN DELHAYE, PONT A MARCO : Long 3°11'20"06 Lat 50°51'70"32



03.11.2014

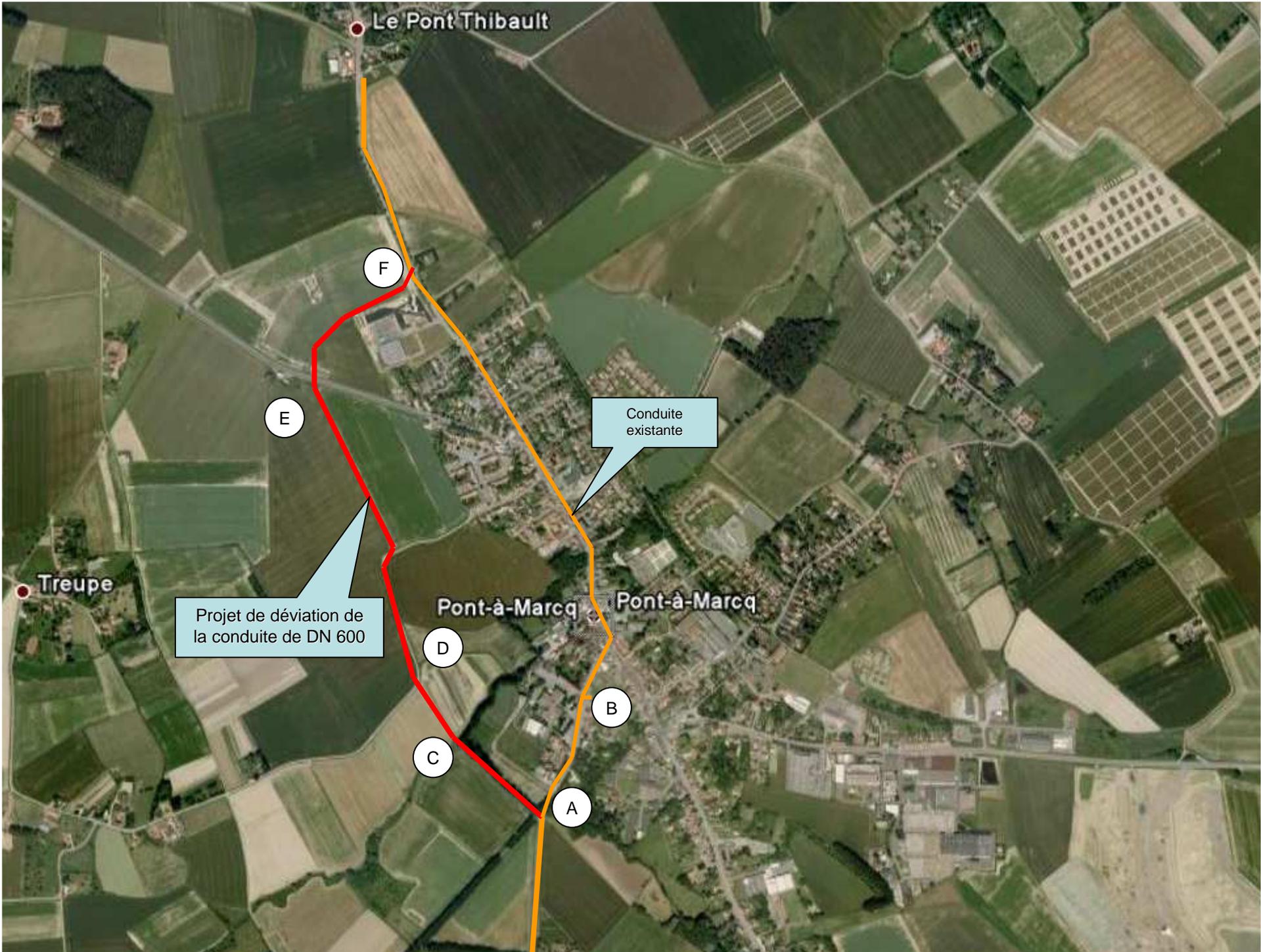
RUE NATIONALE, PONT A MARCQ : Long 3°10'78''54 Lat 50°52'83''11

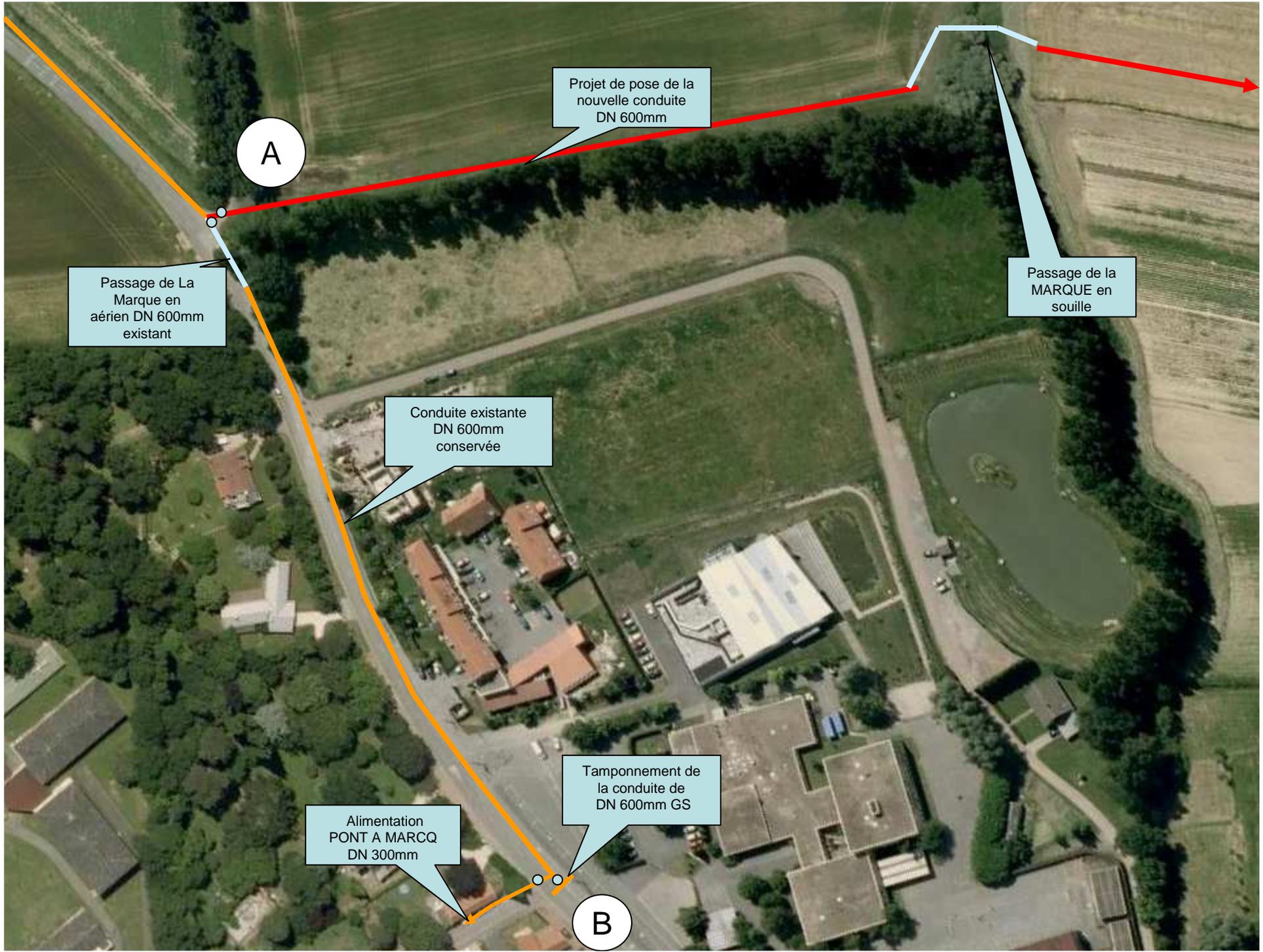
# PONT-A-MARCQ

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE  
ADDUCTION EAU POTABLE  
DN 600mm FONTE

# CONDUITE ADDUCTION EAU POTABLE DN600MM

- **Objet des travaux**
- Dans le cadre du contrat de distribution d'eau potable qui nous lie à la Communauté Urbaine de Lille, nous sommes amenés à renouveler la conduite adductrice d'eau potable de DN600 mm fonte grise de la rue Germain Delahaye et rue Nationale à Pont à Marcq.
- La conduite relie l'usine de production d'eau potable de Pecquencourt à la métropole Lilloise, la conduite est une propriété LMCU.
- **Historique**
- Conduite pose en 1894.
- Fuites sur le tronçon : en 1950,1953,1974,1976. Impact en cas de rupture de la conduite, sinistres en domaine privé et en domaine public, dégradations de la voirie.
- La communauté des communes du pays du Pévèle a formulé une demande pour le déplacement de la conduite Ø600mm posée dans le pont de la Marque, situé entre le n°142 et n°148 rue Nationale. La conduite de Ø600mm limite le tirant d'air sous le pont, en cas de forte crue de la rivière, la conduite peut faire obstacle à l'écoulement de la Marque (risque d'inondation)
- **Nous proposons le renouvellement de cette conduite de DN600mm par la pose de la nouvelle conduite Ø600mm en contournant la commune par l'ouest. Plan ci-joint.**
- **Point A**
- Rue Germain Delahaye, départ de la pose de la nouvelle conduite de DN600mm.
- **Point B**
- Rue Germain Delahaye angle chemin des Jésuites, tamponnement de la conduite de DN 600mm.
- **Point C**
- Passage de la rivière de la MARQUE en souille.
- **Point D**
- Passage du fossé .
- **Point E**
- Passage de la RD rue d'Avelin.
- **Point F**
- Rue Nationale, raccordement sur la conduite DN 600mm.





A

Projet de pose de la nouvelle conduite DN 600mm

Passage de La Marque en aérien DN 600mm existant

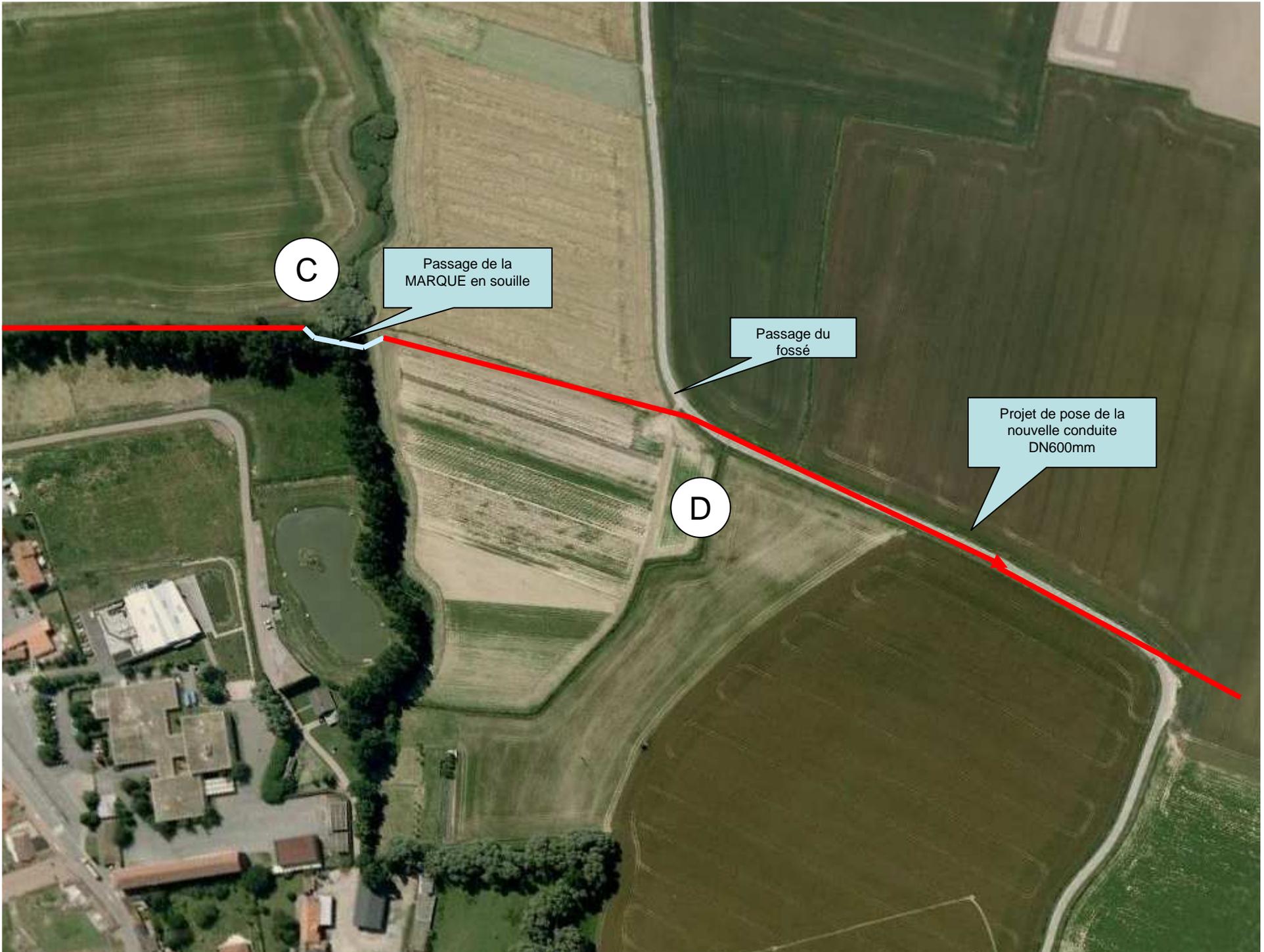
Passage de la MARQUE en souille

Conduite existante DN 600mm conservée

Alimentation PONT A MARCQ DN 300mm

Tamponnement de la conduite de DN 600mm GS

B



C

Passage de la  
MARQUE en souille

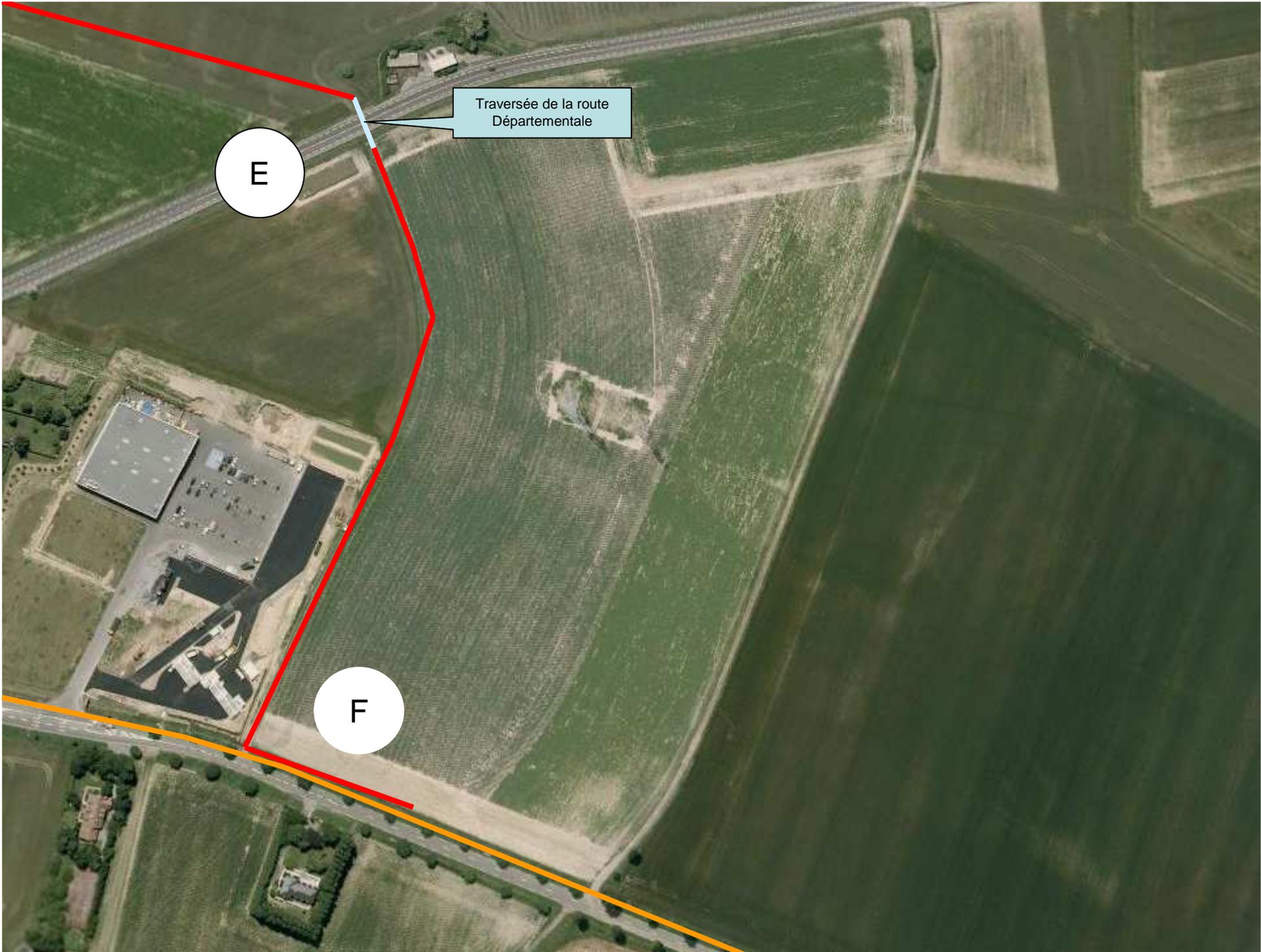
Passage du  
fossé

D

Projet de pose de la  
nouvelle conduite  
DN600mm



Projet de pose de la nouvelle  
conduite DN 600mm



E

Traversée de la route  
Départementale

F